



23 août 2024

SÉCHERESSE 2024 dans le département des Bouches-du-Rhône Passage du secteur Huveaune au stade d'alerte renforcée et du secteur Réal de Jouques au stade de crise.

L'épisode orageux survenu le 15 août a engendré une augmentation des débits des petits cours d'eau du département. Cependant, ces précipitations ont été de trop faible intensité et trop brèves pour enrayer la tendance à la baisse généralisée des débits sur les cours d'eau due au déficit de précipitations et aux fortes chaleurs qui touchent le département depuis la fin du mois de juillet.

La situation des cours d'eau et les données météorologiques ont conduit le Préfet des Bouches-du-Rhône à **placer le secteur Huveaune en état d'alerte renforcée, le secteur Réal de Jouques en crise, à maintenir les secteurs Arc et Touloubre amont en alerte renforcée et le reste du département en vigilance.**

L'état de la ressource stockée du système Durance-Verdon reste satisfaisant.

La situation de sécheresse du département est la suivante :

- **État de crise** : Réal de Jouques (2 communes)
- **État d'alerte renforcée** : Arc amont, Arc aval, Huveaune et Touloubre amont (45 communes)
- **Vigilance** : reste du département

Les prévisions météorologiques annoncent encore des prochaines semaines plutôt sèches et chaudes. La situation des ressources locales devrait ainsi continuer à se détériorer.

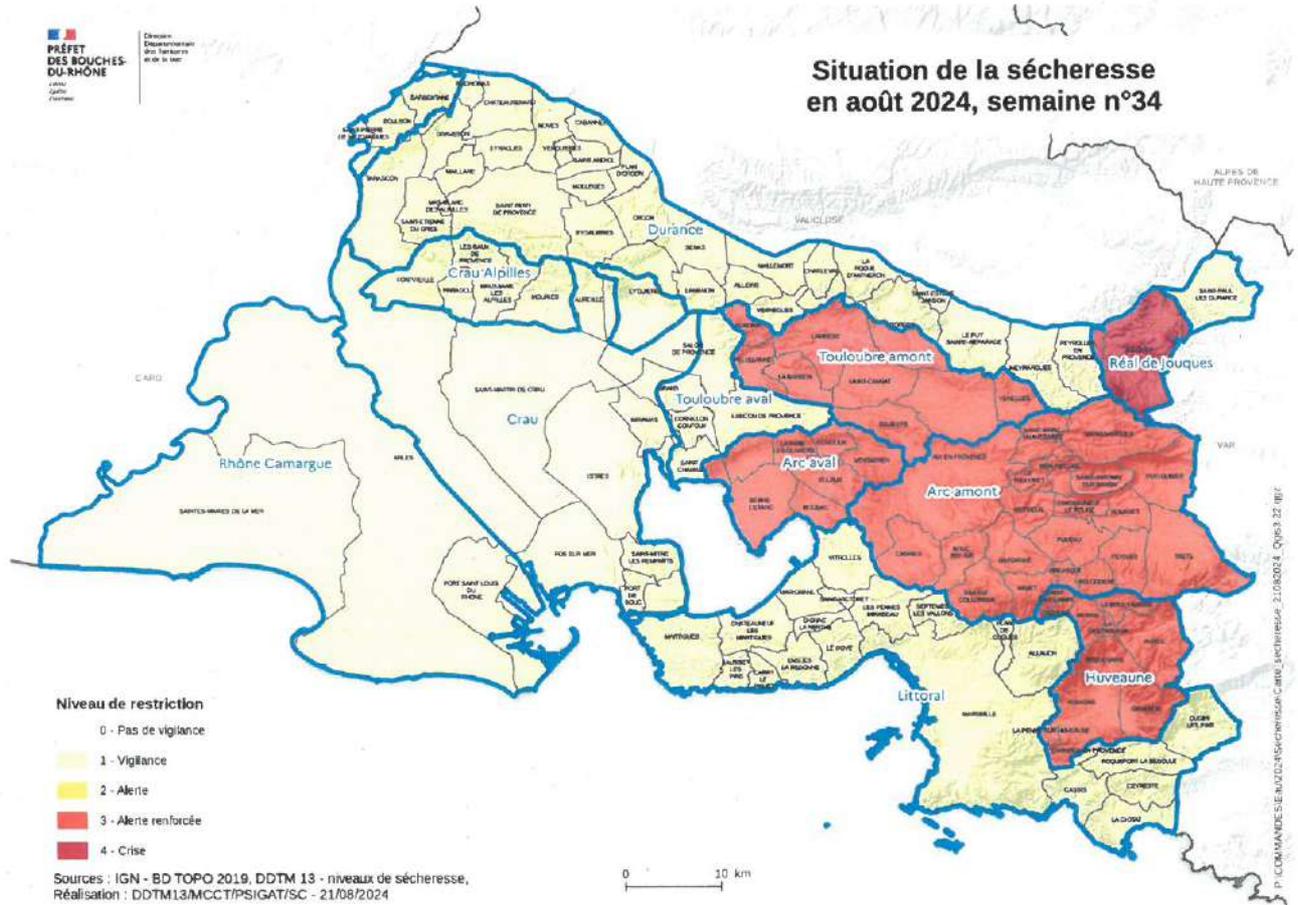
Le Préfet des Bouches-du-Rhône appelle donc l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités, industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à avoir un usage économe de l'eau, tout particulièrement pour les usages alimentés par des ressources locales. Chaque usager peut retrouver le kit de communication « Sécheresse : ayons les bons réflexes pour économiser l'eau » du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires à l'adresse :

<https://www.ecologie.gouv.fr/secheresse-economiser-leau>

Des contrôles du bon respect de ces restrictions sont opérés par les services de l'État.



Situation de la sécheresse dans les Bouches-du-Rhône :



Crise sur le secteur Réal de Jouques :

2 communes sont concernées dans le département :

- Jouques
- Peyrolles-en-Provence

Alerte renforcée sur les secteurs Arc Amont, Arc Aval, Huveaune et Touloubre amont :

45 communes sont concernées dans le département :

- Aix-en-Provence
- Aubagne
- Auriol
- Aurons
- La Barben
- Beaurecueil
- Belcodène
- Berre-l'Étang
- Bouc-Bel-Air
- La Bouilladisse
- Cabriès
- Cadolive
- Châteauneuf-le-Rouge
- Coudoux
- La Destrousse
- Eguilles
- La Fare-les-Oliviers
- Fuveau
- Gardanne
- Gémenos
- Gréasque
- Lambesc
- Lançon-Provence (pour la plaine limitrophe de Berre-l'Étang)
- Meyreuil
- Mimet
- Pélissanne
- La Penne-sur-Huveaune
- Peynier
- Peypin
- Puylobrier
- Rognac





**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Rognes (au sud de la commune)
- Roquevaire
- Rousset
- Saint-Antonin-sur-Bayon
- Saint-Cannat
- Saint-Marc-Jaumegarde
- Saint-Savournin
- Simiane-Collongue
- Le Tholonet
- Trets
- Vauvenargues
- Velaux
- Venelles
- Ventabren

Retrouvez l'arrêté sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône :
<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/La-secheresse>

Lien vers le site Vigieau :

<https://vigieau.gouv.fr/>